



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Département fédéral de la défense,  
de la protection de la population et des sports DDPS  
  
**Armée suisse**  
Base logistique de l'armée BLA

# Instructions relatives aux avances de fonds

## **Qui accède à un compte, quand et comment ?**

Les militaires qui exercent la fonction de quartier-maître se voient attribuer sur demande leur propre compte PostFinance si nécessaire. Cette demande doit être adressée au plus tard huit semaines avant le début du service à la Comptabilité de troupe de l'armée (Compta trp A).

Les comptables (compt) ou les fourriers (four) n'ont leur propre compte qu'à titre exceptionnel. La Compta trp A décide de l'ouverture d'un compte.

## **De quoi se compose un compte PostFinance ?**

- De sept cartes PostFinance
- Des codes PIN
- D'un accès à e-finance avec les documents nécessaires

## **Alimentation du compte pour SIF**

Le formulaire 17.018 f "Première commande d'avance de fonds" doit être adressé à la Compta trp A au plus tard six semaines avant le début du service.

Ce document est disponible à l'adresse [www.truppenrechnungswesen.ch](http://www.truppenrechnungswesen.ch) et la demande sera confirmée par écrit après réception.

## **Alimentation du compte pour SIB**

L'alimentation du compte est fixée par convention entre les Finances BLA / Compta trp A et la troupe.

## **Limites pour le signataire autorisé (titulaire du compte et représentant autorisé)**

- Retraits illimités au guichet seulement **avec procuration**
- Limite de carte pour les achats de marchandises à **CHF 10'000.00 par jour et par carte**
- Limite de carte pour les retraits au Postomat à **CHF 1'000.00 par jour et par carte**
- Limite de carte à **CHF 20'000.00 par mois et par carte**
- Limite maximum à **CHF 100'000.00 par mois pour toutes les cartes**
- Paiements avec bulletins de versement illimités au guichet au moyen de la carte, **seulement avec procuration**

## **Retraits d'espèces**

Sont possibles dans les bureaux de poste et auprès de la poste de campagne. Les montants d'une certaine importance doivent être annoncés au préalable (identification requise).

## **Services PostFinance**

- Retrait d'espèces au guichet et au Postomat (seulement en Suisse)
- Paiement de marchandises et de services
- Paiement de factures au guichet
- E-finance
- Application PostFinance (**uniquement** pour consulter le solde et les mouvements du compte)

## **Contact**

Internet : <http://www.truppenrechnungswesen.ch>